

RAPPORT N°238 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 4 JUILLET 2020

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 27 juin au 4 juillet 2020 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins trois (3) personnes ont été assassinées au cours de la période. Les victimes sont deux hommes décapités à Cibitoke et une jeune fille violée et étranglée à Karusi.

Le rapport évoque également la disparition forcée d'un membre de l'opposition, cent et une (101) personnes détenues irrégulièrement dans différents lieux de détention en province Ngozi depuis les campagnes de mai dernier ainsi que les conditions de détentions très précaires au cachot de police de Rumonge et leurs conséquences sur la sécurité des détenus.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Des individus non identifiés ont assassiné deux hommes dont les corps en décomposition ont été découverts sur la colline Ruhembe, commune Bukinyana, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 27 juin 2020. Des témoins rapportent que les victimes ont été décapitées et leurs corps attachés à un arbre. Les bourreaux se sont acharnés sur les visages des victimes, ce qui n'a pas encore permis leur identification.

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a arrêté aucun suspect à ce jour.

- Un (des) individu(s) a (ont) assassiné une jeune fille dont le corps en décomposition a été découvert sur la colline Nyamugari, commune Buhiga, province Karusi (centre-est du pays) le 1^{er} juillet 2020. Des témoins rapportent que la victime aurait été violée et laissée nue.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Buhiga n'a pas identifié la victime ni son (ses) bourreau(x).

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des individus non identifiés ont enlevé Charles Nzigirabarya dans la zone Kiyenzi, commune Kanyosha, province Bujumbura le 28 juin 2020. Des témoins rapportent que la victime s'était rendue à un rendez-vous à la suite de l'appel d'une personne se faisant passer pour un client. M. Nzigirabarya est un cuisinier et offre des services pour des fêtes. Il a été enlevé par des hommes en tenue de police qui l'ont embarqué à bord d'un véhicule de marque Toyota, modèle Probox.

Sos-Torture/Burundi note que M. Nzigirabarya est introuvable depuis ce jour-là malgré les recherches menées par sa famille dans les cachots de police. Des proches rapportent en outre qu'il est membre du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté).

- Une information reçue en date du 27 juin 2020 fait état de cent et une (101) personnes essentiellement membres du parti CNL détenus dans les différents cachots de la province Ngozi. La plupart de ces détenus a été incarcérée depuis la période de préparation des élections et de la campagne électorale y compris le jour du triple scrutin du 20 mai 2020 tandis que d'autres ont été arrêtés à des dates ultérieures.

Sos Torture note que différentes accusations fantaisistes ont été fomentées contre eux et que ces détenus vivent dans des conditions déplorables alors que leur détention a déjà excédé les limites d'une détention préventive.

3. La promiscuité dans les cachots engendre la violence

Sos-Torture/Burundi s'inquiète des conditions de détention très précaires au cachot de la police de la province Rumonge (sud-ouest du pays). Jusqu'en date du 30 juin 2020, au moins 51 détenus étaient entassés dans ce cachot qui n'a pas la capacité d'accueillir autant de détenus. Des témoins rapportent en outre que les nouveaux détenus subissent des violences de la part des anciens détenus à cause de cette exigüité.



À la suite d'un manque d'eau potable, les détenus doivent acheter un bidon de 20 litres d'eau potable à 500 francs. Cette somme est rançonnée aux nouveaux détenus qui sont tabassés pour payer. La surpopulation carcérale s'étend ainsi aux cachots de police. En plus des conditions d'hygiène très déplorables, la violence entre détenus devient une nouvelle source d'inquiétudes.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.